

Campagne Elagage

Comment vivre en toute sécurité au voisinage des lignes électriques ...

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est la première cause de coupures de courant électrique. On ne peut pas éviter une tempête mais on peut empêcher des arbres mal implantés ou mal entretenus de blesser des personnes, de provoquer des coupures d'électricité, d'endommager les réseaux, d'entraîner de lourds dommages et intérêts... aux propriétaires d'arbres concernés.

Si vous êtes propriétaire d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins), il vous appartient d'élaguer régulièrement votre végétation sur votre propriété, pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public.

Soyez vigilants : avant tout élagage, il est indispensable de vous renseigner sur les démarches à effectuer.

Pour en savoir plus, [télécharger la brochure Elagage](#)